



Soutien aux athlètes												
	Désignation	Nature du soutien Montant accordé	Durée du soutien	Demandeur	Délai de dépôt	Destinataire	Instance décisionnelle	Critères	Remarques	Moyens annuels Origine	Règlements / Bases légales	Informations
Prestations financières	Contribution financière pour le sport d'élite et la relève (saison sportive)	Entité sportive : jusqu'à CHF 90'000 Individuel : jusqu'à CHF 5'000	Par an	Entité sportive : par son comité Individuel : par l'athlète ou les parents	10 janvier	Commission consultative du sport Case postale 1476 2900 Porrentruy 1	Gouvernement de la République et Canton du Jura	Critères spécifiques coordonnés par la Commission consultative du sport		Fonds pour la promotion du sport	Dispositions légales jurassiennes régissant le fonds pour la promotion du sport	Commission consultative du sport Tél. : 032 420 34 50 Courriel : ocs@jura.ch
Services	Sports-Arts-Etude (SAE)	Structure Sports-Arts-Etude	Par an	Elève sportif/sportive ou parents	3 février	Sports-Arts-Etudes Service de l'enseignement Route de Moutier 16 2800 Delémont	Groupe de pilotage de la structure Sports-Arts-Etudes	Critères spécifiques coordonnés selon la structure Sports-Arts-Etude			Dispositions légales jurassiennes régissant la structure Sports-Arts-Etudes	Sports-Arts-Etudes Tél. : 032 420 54 10 Courriel : sen.sae@jura.ch
Prestations au mérite	Mérites sportifs jurassiens	Différents prix en fonction des catégories	Par an	Propositions des entités sportives, des associations, de la Commission consultative du sport ou du jury	15 décembre	Commission consultative du sport Case postale 1476 2900 Porrentruy 1	Jury et public	Critères spécifiques coordonnés par la Commission consultative du sport		Fonds pour la promotion du sport	Règlement relatif à l'attribution des Mérites sportifs jurassiens	Commission consultative du sport Tél. : 032 420 34 50 Courriel : ocs@jura.ch